

RÉSULTATS ANNUELS 2018

GLOSSAIRE

assurer tous
les avènements



GLOSSAIRE

Ce glossaire inclut les définitions des indicateurs alternatifs de performance (IAP) que CNP Assurances estime être utiles pour mesurer et analyser la performance du groupe CNP Assurances. Le périmètre des IAP est inchangé par rapport aux périodes précédentes. Tous les IAP sont marqués d'un astérisque (*). Ces IAP doivent être considérés comme des compléments, et non comme des substituts, au bilan et au compte de résultat déterminés conformément aux normes IFRS.

Comme toutes les entreprises ne les définissent pas de la même manière, ces indicateurs peuvent ne pas être comparables à des indicateurs de même appellation utilisés par d'autres entreprises. Les indicateurs prudentiels établis selon la directive Solvabilité 2, et les indicateurs actuariels établis selon les *European Insurance CFO Forum Market Consistent Embedded Value© Principles* ne sont pas considérés comme des IAP.

GLOSSAIRE

Actif net comptable IFRS*

- ▶ Se calcule en soustrayant aux capitaux propres du Groupe les dettes subordonnées classées en capitaux propres. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires. Il permet de mesurer la valeur pour les actionnaires des capitaux propres comptables part du Groupe, sans intégrer la part des détenteurs de dettes subordonnées.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres du Groupe (1)	17 781	18 257
Dettes subordonnées classées en capitaux propres (2)	1 881	1 765
Actif net comptable IFRS = (1) - (2)	15 899	16 492

Actif net réévalué (ANR)

- ▶ Correspond à la valeur de marché des actifs qui n'adossent pas les engagements techniques envers les assurés. Se calcule en soustrayant aux capitaux propres du Groupe les dettes subordonnées classées en capitaux propres, les actifs incorporels, les éléments valorisés par ailleurs dans la valeur d'*in-force* (VIF) et les passifs éventuels. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires. L'actif net réévalué se décompose en capital requis et *free surplus*.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres du Groupe (1)	17 781	18 257
Dettes subordonnées classées en capitaux propres (2)	1 881	1 765
Actifs incorporels (3)	685	664
Éléments valorisés par ailleurs dans la VIF (4)	1 568	1 917
Passifs éventuels (5)	1 046	0
Actif net réévalué (ANR) = (1) - (2) - (3) - (4) - (5)	12 600	13 911

Annual premium equivalent (APE)

- ▶ Correspond à un dixième de la somme des primes uniques et des versements libres, auquel s'ajoute la valeur annualisée des montants de primes périodiques des contrats souscrits sur la période. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période.

Chiffre d'affaires*

- ▶ Se calcule en additionnant les primes acquises et les chargements sur primes des contrats IAS 39. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Primes acquises (1)	32 315	32 077
Chargements sur primes des contrats IAS 39 (2)	52	50
Chiffre d'affaires = (1) + (2)	32 367	32 127

Coefficient d'exploitation*

- ▶ Se calcule en divisant les frais de gestion par le produit net d'assurance (PNA). Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité opérationnelle en termes de frais de gestion.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Frais de gestion (1)	922	938
Produit net d'assurance (PNA) (2)	3 113	3 048
Coefficient d'exploitation = (1) / (2)	29,6%	30,8%

Collecte nette

- ▶ Se calcule, à partir de données de gestion, selon les principes applicables aux comptes consolidés en France, c'est-à-dire avant retraitements liés à la comptabilité de dépôt appliquée aux contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, en soustrayant aux primes encaissées les prestations payées (capitaux décès, arrivées à échéance, rachats partiels, rachats totaux, rentes) hors variation de provision pour sinistres à payer (PSAP). Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'impact sur les encours des primes encaissées et des prestations payées aux assurés et aux bénéficiaires.

GLOSSAIRE

Eléments non-récurrents

- ▶ Permet d'isoler les éléments non-récurrents impactant le résultat net part du Groupe. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

Encours*

- ▶ Se calcule en soustrayant aux passifs relatifs aux contrats la participation aux bénéfices différée. L'évolution des encours résulte à la fois de la collecte nette et de la revalorisation des droits des assurés (participation aux bénéfices et variation de valeur des unités de compte). Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires. Les encours peuvent se calculer bruts ou nets de réassurance, et mesurent le montant des engagements techniques envers les assurés.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Passifs relatifs aux contrats (1)	357 599	365 204
Participation aux bénéfices différée passive (2)	22 107	30 336
Participation aux bénéfices différée active (3)	0	0
Parts des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers (4)	21 556	22 735
Encours bruts de réassurance = (1) - (2) + (3)	335 491	334 869
Encours nets de réassurance = (1) - (2) + (3) - (4)	313 935	312 134

Evolution à change constant

- ▶ Dans le comparatif à change constant, le taux de change de la période précédente est appliqué à la période actuelle. Cet indicateur permet de mesurer l'évolution des principaux indicateurs hors effet de change.

Evolution à périmètre constant

- ▶ Dans le comparatif à périmètre constant, la contribution des activités cédées ou arrêtées est sortie du périmètre de la période précédente, et la contribution des activités nouvelles est sortie du périmètre de la période actuelle. Cet indicateur permet de mesurer l'évolution des principaux indicateurs sur un périmètre d'activité comparable.

Fonds propres éligibles à la couverture du MCR

- ▶ Correspondent à la somme des fonds propres Tier 1 et Tier 2 éligibles à la couverture du MCR : dans ce cadre, les fonds propres Tier 1 *restricted* sont limités à 20% des fonds propres Tier 1 totaux, et les fonds propres Tier 2 sont limités à 20% du MCR. Les fonds propres Tier 3 ne sont pas autorisés en couverture du MCR.

Fonds propres éligibles à la couverture du SCR

- ▶ Correspondent à la somme des fonds propres Tier 1, Tier 2 et Tier 3 éligibles à la couverture du SCR : dans ce cadre, les fonds propres Tier 1 *restricted* sont limités à 20% des fonds propres Tier 1 totaux, les fonds propres Tier 2 et Tier 3 sont limités à 50% du SCR, et les fonds propres Tier 3 sont limités à 15% du SCR.

Fonds propres Tier 1 *restricted*

- ▶ Correspondent aux dettes subordonnées classées en Tier 1, y compris *grandfathering* des dettes subordonnées perpétuelles émises avant l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.

Fonds propres Tier 1 *unrestricted*

- ▶ Correspondent aux fonds propres classés en Tier 1 hors dettes subordonnées. Se calculent en additionnant le capital social, les primes d'émission, de fusion et d'apport, et la réserve de réconciliation minorée des fonds propres non-fongibles.

Fonds propres Tier 2

- ▶ Correspondent aux dettes subordonnées classées en Tier 2, y compris *grandfathering* des dettes subordonnées datées émises avant l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.

Fonds propres Tier 3

- ▶ Correspondent aux dettes subordonnées classées en Tier 3, ainsi qu'aux éventuels impôts différés actifs nets classés en Tier 3.

GLOSSAIRE

Frais de gestion*

- Frais d'administration et de gestion des contrats d'assurance hors commissions versées aux distributeurs. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires.

Free surplus

- Correspond à la quote-part de l'actif net réévalué (ANR) qui peut être librement utilisé par le management pour payer les dividendes et développer l'activité via la commercialisation d'affaires nouvelles ou par le biais d'opérations de croissance externe. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires.

Market consistent embedded value (MCEV®)

- Evaluation de la valeur d'une compagnie d'assurance, qui se décompose en actif net réévalué (ANR) et valeur d'*in-force* (VIF), à savoir la valeur des contrats d'assurance en portefeuille à la date d'évaluation, déterminée selon une méthodologie d'évaluation des actifs et des passifs cohérente avec le marché (« *market-consistent* »). Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires.

Minimum capital requirement (MCR)

- Minimum de fonds propres de base éligibles d'un assureur, défini par la directive Solvabilité 2 comme un niveau de risque inacceptable pour la protection des assurés et des bénéficiaires. Lorsque le montant des fonds propres de base éligibles devient inférieur au MCR, l'agrément de l'assureur lui est retiré s'il n'est pas capable de ramener rapidement ce montant au niveau du MCR.

Mises en équivalence nettes

- Quote-part du résultat de l'exercice des entités mises en équivalence, nette de l'effet participation aux bénéfices différée associé pour la part des titres en représentation des engagements assurés

Operating free cash-flow (OFCF)

- Mesure la génération de *free surplus*, qui peut être utilisé pour payer les dividendes et développer l'activité via la commercialisation d'affaires nouvelles ou par le biais d'opérations de croissance externe. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires. L'*operating free cash-flow* peut se calculer brut ou net des émissions et remboursements de dettes subordonnées.

Part en unités de compte (UC) du chiffre d'affaires du segment épargne/retraite*

- Se calcule en divisant le chiffre d'affaires en unités de compte (UC) par le chiffre d'affaires total du segment épargne/retraite. Cet indicateur permet de mesurer la part du chiffre d'affaires en unités de compte pour lesquelles le capital et le rendement ne sont généralement pas garantis.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires en UC du segment épargne/retraite (1)	10 778	9 468
Chiffre d'affaires total du segment épargne/retraite (2)	25 731	24 712
Part en UC du chiffre d'affaires du segment épargne/retraite = (1) / (2)	41,9%	38,3%

Part en unités de compte (UC) des provisions mathématiques du segment épargne/retraite*

- Se calcule en divisant les provisions mathématiques (PM) en unités de compte (UC) par les provisions mathématiques totales du segment épargne/retraite. Cet indicateur permet de mesurer la part des provisions mathématiques en unités de compte pour lesquelles le capital et le rendement ne sont généralement pas garantis.

M€	31/12/2018	31/12/2017
PM en UC du segment épargne/retraite (1)	56 169	54 010
PM totales du segment épargne/retraite (2)	275 945	275 382
Part en UC des provisions mathématiques segment épargne/retraite = (1) / (2)	20,4%	19,6%

GLOSSAIRE

Plus-values nettes & effet *fair value*

- ▶ Permet de mesurer l'impact sur le résultat net part du Groupe des effets de marché (plus ou moins-values réalisées ou latentes nettes de dépréciations des placements), ainsi que des dépréciations et mouvements exceptionnels d'actifs incorporels. Cet indicateur est net de participation aux bénéfices, d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

Produit net d'assurance (PNA)*

- ▶ Se calcule en soustrayant les commissions versées aux distributeurs à la somme des chargements prélevés sur les contrats d'assurance, des résultats techniques et du solde de réassurance. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer la marge générée par les contrats d'assurance avant frais de gestion.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Produit net d'assurance (PNA) (1)	3 113	3 048
Revenus du compte propre (2)	733	779
Frais de gestion (3)	922	938
Résultat brut d'exploitation (RBE) = (1) + (2) - (3)	2 924	2 889

Provision mathématique (PM)

- ▶ Provision correspondant à la valeur de rachat pour les contrats d'épargne et à la valeur actualisée des engagements de l'assureur pour les contrats de retraite.

Provision pour participation aux excédents (PPE)

- ▶ Provision permettant de différer l'attribution aux assurés d'une partie de la participation aux bénéfices techniques et financiers.

Provision pour sinistres à payer (PSAP)

- ▶ Provision correspondant à l'évaluation des prestations restant à payer aux assurés et bénéficiaires (capitaux décès, arrivées à échéance, rachats partiels, rachats totaux, rentes, sinistres) au titre des sinistres déjà survenus à la date d'évaluation.

Ratio APE ou taux de marge sur affaires nouvelles

- ▶ Se calcule en divisant la valeur des affaires nouvelles (VAN) par l'*annual premium equivalent* (APE). Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité future estimée des contrats d'assurance souscrits sur la période.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Valeur des affaires nouvelles (VAN) (1)	659	782
Annual premium equivalent (APE) (2)	3 090	3 316
Ratio APE = (1) / (2)	21,3%	23,6%

Ratio combiné du segment prévoyance/protection*

- ▶ Se calcule pour le segment prévoyance/protection en soustrayant à 100% le quotient du résultat brut d'exploitation (RBE) par le chiffre d'affaires net de réassurance. Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité technique des activités de prévoyance/protection.

M€	31/12/2018	31/12/2017
RBE du segment prévoyance/protection (1)	1 184	1 153
Chiffre d'affaires net de réassurance du segment prévoyance/protection (2)	6 211	6 568
Ratio combiné du segment prévoyance/protection = 100% - (1) / (2)	80,9%	82,5%

GLOSSAIRE

Ratio de couverture des dividendes

- Se calcule en divisant l'*operating free cash-flow* (OFCF) net des émissions et remboursements de dettes subordonnées par les dividendes. Cet indicateur permet de mesurer la capacité à payer les dividendes aux actionnaires. Il n'est calculé que pour les résultats annuels.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Operating free cash-flow net (OFCF) (1)	1 462	1 113
Dividendes (2)	611	577
Ratio de couverture du dividende = (1) / (2)	2,4 x	1,9 x

Ratio de couverture des intérêts*

- Se calcule en divisant le résultat brut d'exploitation (RBE) par l'ensemble des intérêts payés au titre des dettes subordonnées classées en dettes ou en capitaux propres. Cet indicateur permet de mesurer la capacité à payer les intérêts aux détenteurs de dettes subordonnées.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Résultat brut d'exploitation (RBE) (1)	2 924	2 889
Charge des dettes subordonnées classées en dettes (2)	248	247
Charge des dettes subordonnées classées en capitaux propres (3)	73	74
Ratio de couverture des intérêts = (1) / [(2) + (3)]	9,1 x	9,0 x

Ratio de levier*

- Se calcule en divisant la somme des capitaux propres totaux et des dettes subordonnées classées en dettes par les placements des activités d'assurance minorés des instruments dérivés passifs. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité non-pondérée par les risques : plus le ratio de levier est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres totaux (1)	19 521	20 023
Dettes subordonnées classées en dettes (2)	5 337	5 300
Dettes subordonnées classées en capitaux propres (3)	1 881	1 765
Placements des activités d'assurance (4)	380 061	387 088
Instruments dérivés passifs (5)	1 193	1 110
Ratio de levier = [(1) + (2)] / [(4) - (5)]	6,56%	6,56%
dont capitaux propres = [(1) - (3)] / [(4) - (5)]	4,66%	4,73%
dont dettes subordonnées = [(2) + (3)] / [(4) - (5)]	1,91%	1,83%

Ratio d'endettement*

- Se calcule en divisant les dettes subordonnées classées en dettes ou en capitaux propres par la somme des dettes subordonnées classées en dettes et des capitaux propres totaux minorés des actifs incorporels. Cet indicateur permet de mesurer la proportion de dettes subordonnées classées en dettes ou en capitaux propres dans la structure de financement.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Dettes subordonnées classées en capitaux propres (1)	1 881	1 765
Dettes subordonnées classées en dettes (2)	5 337	5 300
Capitaux propres totaux (3)	19 521	20 023
Actifs incorporels (4)	732	799
Ratio d'endettement = [(1) + (2)] / [(2) + (3) - (4)]	29,9%	28,8%

GLOSSAIRE

Ratio de *pay-out* ou taux de distribution du résultat*

- Se calcule en divisant le dividende par action par le résultat par action. Cet indicateur permet de mesurer la part du résultat net part du Groupe, minoré de la charge nette des dettes subordonnées classées en capitaux propres, distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Il n'est calculé que pour les résultats annuels.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Dividende par action (1)	0,89 €	0,84 €
Résultat par action (2)	1,92 €	1,80 €
Ratio de pay-out = (1) / (2)	46%	47%

Résultat brut d'exploitation (RBE)*

- Se calcule en retraçant du résultat net part du Groupe (RNPG) les éléments suivants : les charges de financement, les impôts sur les résultats, les intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes, les plus-values nettes & effet fair value, les éléments non-récurrents. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats. Il permet de mesurer la marge après frais de gestion.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net part du Groupe (RNPG) (1)	1 367	1 285
Charges de financement (2)	-248	-247
Impôts sur les résultats (3)	-901	-1 001
Intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes (4)	-281	-329
Plus-values nettes & effet fair value (5)	89	200
Éléments non-récurrents (6)	-216	-227
RBE = (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)	2 924	2 889

Résultat par action

- Se calcule selon les normes IFRS en divisant le résultat net part du Groupe (RNPG), minoré de la charge nette des dettes subordonnées classées en capitaux propres, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net part du Groupe (RNPG) (1)	1 367	1 285
Charge nette des dettes subordonnées classées en capitaux propres (2)	50	48
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (3)	686,4 M	686,5 M
Résultat par action = [(1) - (2)] / (3)	1,92 €	1,80 €

Return on Equity (ROE)*

- Se calcule en divisant le résultat net part du Groupe (RNPG) annualisé par l'actif net comptable IFRS moyen sur la période. Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité des capitaux propres apportés par les actionnaires.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net part du Groupe (RNPG) annualisé (1)	1 367	1 285
Actif net comptable IFRS moyen (2)	16 196	16 130
Return on equity (ROE) = (1) / (2)	8,4%	8,0%

GLOSSAIRE

Revenus du compte propre*

- ▶ Correspondent principalement aux revenus générés par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées, nets d'amortissement des valeurs de portefeuille et des accords de distribution. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires. Il permet de mesurer la marge générée par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées, avant frais de gestion.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Revenus nets générés par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées (1)	758	804
Amortissement des valeurs de portefeuille et des accords de distribution (2)	25	25
Revenus du compte propre = (1) – (2)	733	779

Revenus totaux*

- ▶ Se calcule en additionnant le produit net d'assurance (PNA) et les revenus du compte propre. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer la marge avant frais de gestion.

M€	31/12/2018	31/12/2017
Produit net d'assurance (PNA) (1)	3 113	3 048
Revenus du compte propre (2)	733	779
Revenus totaux = (1) + (2)	3 846	3 827

Solvency capital requirement (SCR)

- ▶ Niveau de fonds propres éligibles permettant à un assureur d'absorber des pertes significatives, et donnant une assurance raisonnable que les engagements envers les assurés et les bénéficiaires seront honorés lorsqu'ils seront dus. Le SCR est défini par la directive Solvabilité 2 comme la valeur à risque (« *value-at-risk* ») des fonds propres de base de l'assureur, avec un niveau de confiance de 99,5% à horizon un an. CNP Assurances a opté pour un mode de calcul de son SCR selon la formule standard sans mesures transitoires, sauf *grandfathering* des dettes subordonnées émises avant l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.

Taux de couverture du MCR

- ▶ Se calcule en divisant les fonds propres éligibles à la couverture du MCR par le MCR. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité pondérée par les risques : plus le taux de couverture du MCR est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.

Taux de couverture du SCR

- ▶ Se calcule en divisant les fonds propres éligibles à la couverture du SCR par le SCR. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité pondérée par les risques : plus le taux de couverture du SCR est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.

Taux de rachat

- ▶ Se calcule, à partir de données de gestion, selon les principes applicables aux comptes consolidés en France, c'est-à-dire avant retraitements liés à la comptabilité de dépôt appliquée aux contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, en divisant les rachats payés (rachats partiels, rachats totaux) par les provisions mathématiques (PM) de début de période. Cet indicateur permet de mesurer l'impact sur les encours des rachats payés aux assurés.

GLOSSAIRE

Taux de sortie

- ▶ Se calcule, à partir de données de gestion, selon les principes applicables aux comptes consolidés en France, c'est-à-dire avant retraitements liés à la comptabilité de dépôt appliquée aux contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, en divisant les prestations payées (capitaux décès, arrivées à échéance, rachats partiels, rachats totaux, rentes) par les provisions mathématiques (PM) de début de période. Cet indicateur permet de mesurer l'impact sur les encours des prestations payées aux assurés et aux bénéficiaires.

Valeur des affaires nouvelles (VAN)

- ▶ Evaluation de la valeur des contrats d'assurance souscrits sur la période, déterminée selon une méthodologie d'évaluation des actifs et des passifs cohérente avec le marché (« *market-consistent* »). Se calcule comme la valeur actualisée des profits futurs estimés des contrats d'assurance souscrits sur la période, minorée de la valeur temps des options et garanties financières, du coût de friction du capital et du coût des risques non-répliquables. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

Valeur d'*in-force* (VIF)

- ▶ Evaluation de la valeur des contrats d'assurance en portefeuille à la date d'évaluation, déterminée selon une méthodologie d'évaluation des actifs et des passifs cohérente avec le marché (« *market-consistent* »). Se calcule comme la valeur actualisée des profits futurs estimés des contrats d'assurance en portefeuille à la date d'évaluation, minorée de la valeur temps des options et garanties financières, du coût de friction du capital et du coût des risques non-répliquables. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.